

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°75-26 du 29 Janvier 1975

modifiant le décret N°74-277 du 21 octobre
1974, portant formation du Gouvernement.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Lieutenant de Gendarmerie KOUYAMI François est nommé
Ministre de la Fonction Publique et du Travail.

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieu-
res contraires, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 29 Janvier 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 6 Ministères 13 Intéressé 1 SGG 4 SPD 2
EMAT-EMGN-EMSC 12 Cab.Mil. 2 DIM 2 DGP-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF 3
CNI-Gde Chanc.DB-DCF-DC-Solde 7 Trésor 4 DGI 4 JORD 1